LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Vœu relatif relatif à la création d'un parcours parisien garantissant l'accès des jeunes à un stage ou à une alternance

Vœu déposé par Sonia Chaouche, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que l'alternance constitue aujourd'hui l'un des principaux leviers d'insertion professionnelle des jeunes, en permettant l'acquisition simultanée de compétences théoriques et d'une expérience professionnelle ;

Considérant que de nombreux jeunes Parisiens, bien qu'admis en formation ou inscrits dans un cursus nécessitant une période de stage, peinent à trouver une entreprise ou une structure d'accueil, compromettant ainsi leur parcours de formation ;

Considérant que cette difficulté touche plus fortement les jeunes issus des quartiers populaires, les jeunes accompagnés par les Missions Locales, les équipes de prévention spécialisée, les jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance ou encore les jeunes en situation de handicap, pour lesquels l'absence de réseau constitue un obstacle majeur à l'accès à l'alternance et aux stages ;

Considérant que de nombreux professionnels de terrain constatent chaque année que des jeunes renoncent à une formation, changent d'orientation par défaut ou interrompent leur parcours faute d'avoir trouvé une entreprise d'accueil, indépendamment de leur motivation ou de leurs compétences ;

Considérant que la Ville de Paris mène déjà plusieurs actions en faveur de l'apprentissage et de l'insertion des jeunes, notamment à travers le recrutement d'apprentis au sein de ses services et son soutien aux Missions Locales, mais qu'il n'existe pas aujourd'hui de dispositif transversal garantissant un accompagnement jusqu'à l'obtention effective d'un contrat d'alternance ou d'un stage ;

Considérant que l'égalité des chances suppose que l'accès à une alternance ou à un stage ne dépende pas du réseau familial, social ou professionnel des jeunes mais de leurs compétences et de leur engagement ;

Sur proposition de Sonia Chaouche, Sophia Chikirou, Emile Meunier et l'ensemble des élu·es du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- crée un Parcours parisien de l'alternance et des stages, permettant d'assurer un accompagnement renforcé des jeunes jusqu'à l'obtention effective d'une entreprise ou d'une structure d'accueil, en lien avec les Missions Locales, les établissements scolaires, les CFA, les équipes de prévention spécialisée, les structures de l'Aide sociale à l'enfance et les acteurs de l'insertion ;

- réalise un état des lieux des besoins des jeunes Parisiens rencontrant des difficultés à accéder à un stage ou à une alternance, en identifiant notamment les publics les plus concernés et les secteurs en tension ;

- mobilise l'ensemble de son écosystème (Ville de Paris, établissements publics, bailleurs sociaux, sociétés d'économie mixte, associations partenaires, entreprises délégataires et entreprises implantées sur le territoire parisien) afin de développer une offre coordonnée de stages et de contrats d'alternance ;

- présente au Conseil de Paris un bilan annuel de ce dispositif, comprenant notamment le nombre de jeunes accompagnés, les solutions proposées, les contrats conclus et les besoins restant à couvrir, afin d'adapter en permanence cette politique publique aux réalités du terrain.